Océa

La pêche de l'albacore dans le Sud du golfe de Guinée
Résultats de la campagne de 1965

par J. C. LE GUEN et F. POINSARD

Océanographes biologistes

au Centre O. R. S. T. O. M. de Pointe-Noire

O. R. S. T. O. M.
Collection de Référence
n° M172

20 JANV 1967

Extrait de *La Pêche Maritime* n° 1065, de décembre 1966.

Des enquêtes à bord des thoniers débarquant leur pêche à Pointe-Noire se sont poursuivies en 1965, suivant le même schéma qu'en 1964. Elles ont permis de préciser et de vérifier les observations faites pendant la campagne de 1964 (voir *La Pêche maritime*, n° 1048, juillet 1965 : « La pêche de l'albacore dans la zone orientale de l'Atlantique intertropical »).

L'enquête, d'une façon générale, a été plus facile à exécuter que l'année précédente : la grande majorité des patrons était acquise à l'intérêt d'un tel regroupement des données tant pour une connaissance à court terme des déplacements des mattes que pour celle, à long terme, de la biologie et de l'écologie de l'albacore.

Nous tenons à présenter ici nos remerciements à toutes ces personnes qui nous ont aidés dans cette étude et en particulier aux équipages des bateaux suivants : *Ar-Breizad, Austral, Belle-Gueuse, Boréal, Cavalier-des-Vagues, Cabellou, Chevalier-Bayard, Columbia, Douce-France, Foulque, Jacques-et-Christian, Kerfany, Kersidan, Le-Rouz, Macareux, Men-Meur, Nathalie, Perceval, Porsguer, Ravenne, Rocroi, Souchet, Tropical, Marinero, Playa-de-Baquio, Kuroshio-Maru n°s 70, 71, 72, 75* et *76*.

Cette année encore, l'enquête présente des lacunes. En effet, elle n'a pas été effectuée systématiquement dans tous les ports de débarquement d'Afrique de l'Ouest. Dès l'année prochaine, les différents centres O.R.S.T.O.M. de la côte vont regrouper leurs données et espèrent pouvoir présenter ainsi des résultats plus synthétiques et plus faciles à interpréter.

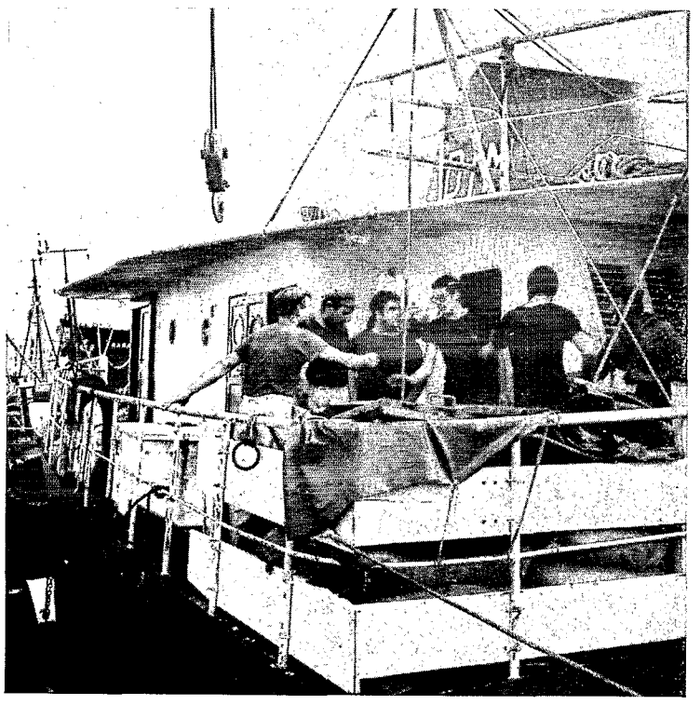

Thonier de Concarneau au port de Pointe-Noire

Tonnage débarqué, répartition des captures par espèce, par nationalité et par type de bateau

En 1965, 6 535 t de thons ont transité par Pointe-Noire, la répartition de ce tonnage par espèce entre les flottes des différentes nationalités montre (tableau 1) l'importance de l'albacore (89 % de la pêche totale) et de la pêche française (83 %).

Par rapport à 1964, le listao a pris de l'importance; ceci correspond à une augmentation de l'activité des Japonais (10,3 % au lieu de 5,1 %) qui débarquent presque autant de listaos que d'albacores.

Thoniers	Français (103 marées)		Japonais (7 marées)		Espagnols (3 marées)		Total (117 marées)	
	(t)	(%)	(t)	(%)	(t)	(%)	(t)	(%)
Albacore	5 183	95,1	378	55,9	242	59,4	5 803	88,8
Listaos	236	4,3	298	44,1	165	40,6	699	10,7
Patudos (35 kg)*	33	0,6	—	—	—	—	33	0,5
Total	5 452	83,4	676	10,3	407	6,2	6 535	100,0

* Les patudos d'un poids inférieur à 35 kg sont classés avec les albacores.

Trois types de bateaux ont travaillé dans la région :

— Thoniers à appât vivant : puissance motrice moyenne, 550 ch; nombre moyen des cannes, 13.

— Thoniers senneurs : puissance motrice moyenne, 660 ch; longueur du filet, 700 m.

— Thoniers mixtes disposant de quatre cannes et d'une senne de 700 m de long. Ces bateaux utilisent l'un ou l'autre moyen de pêche d'après l'apparence de la matte.

Les captures de ces différentes catégories se répartissent de la façon suivante :

	Nombre de bateaux	Nombre de marées	Prises totales				
			Albacores	Listao	Patudos	Total	%
Canne	25	95	4 558	487	32	5 077	77,7
Senne	2	10	472	181	—	653	10,0
Mixte	3	12	772	31	1	805	12,3
Total	30	117	5 802	699	33	6 535	100,0

Quelques aspects du débarquement du thon au port de Pointe-Noire

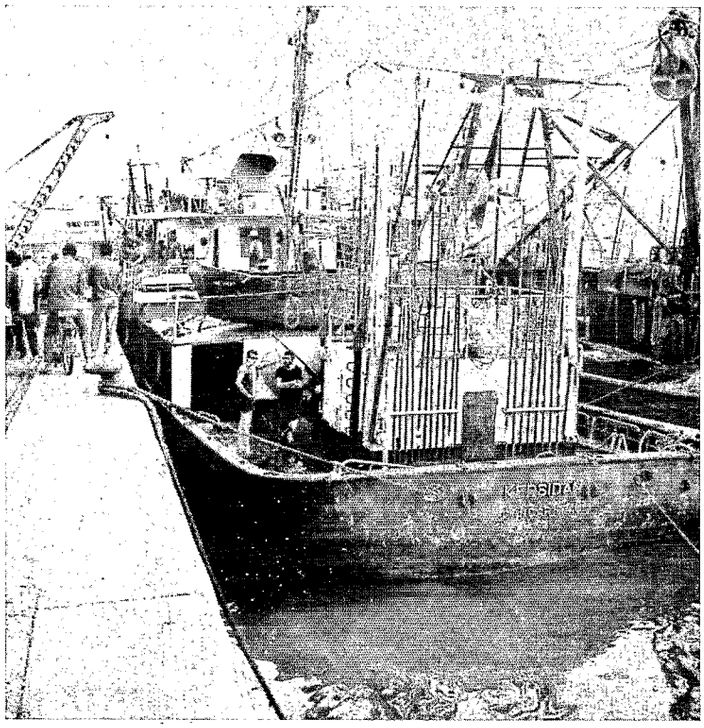

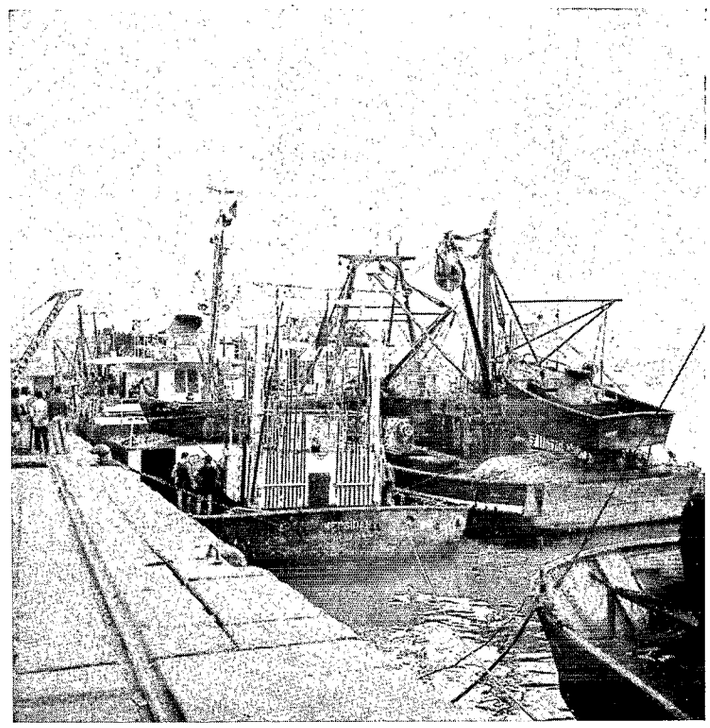

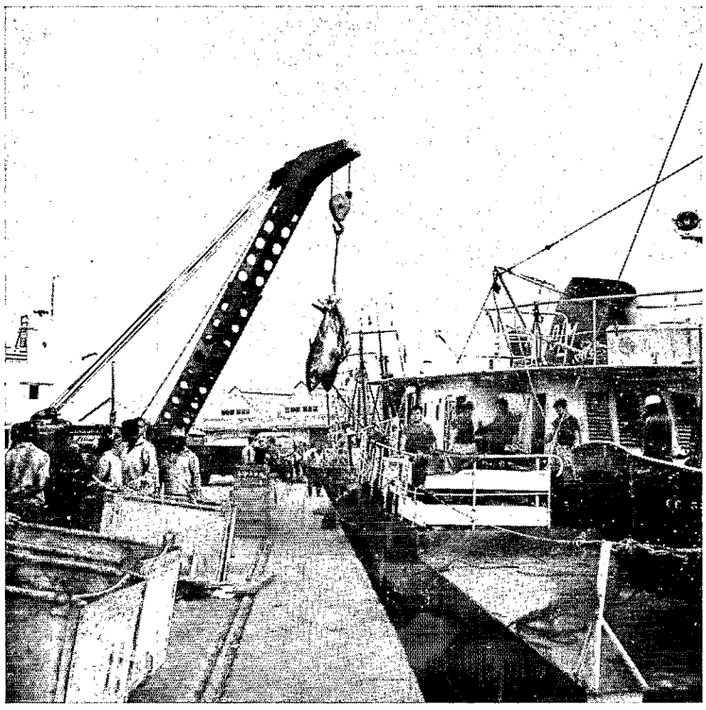

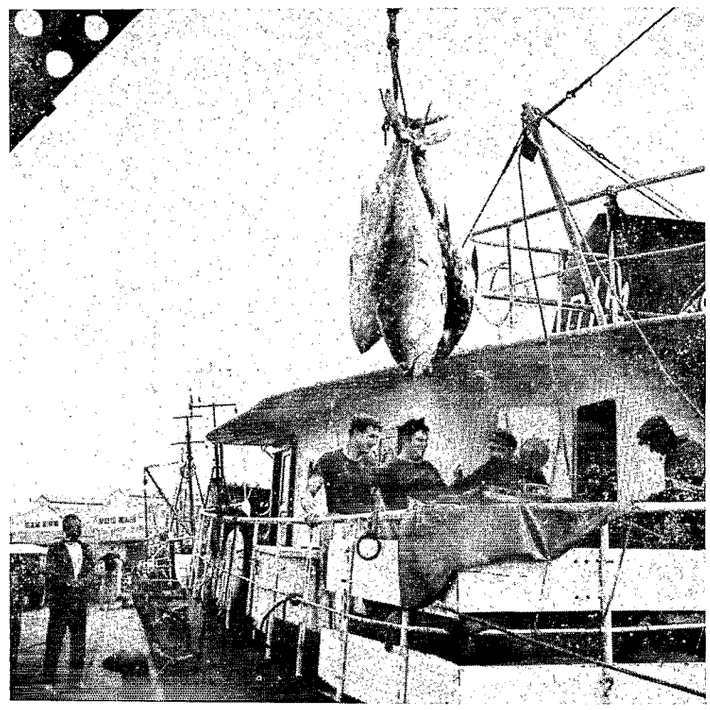

Les rendements moyens, calculés sur les résultats globaux de la campagne montrent les excellents résultats obtenus par les senneurs.

	Prises totales	Nbre de j. de mer	Nbre de j. de pêche	Prises par j. de mer (t/j)	Prises par j. de pêche (t/j)
Canne	5 077	1 849	1 191	2,7	4,2
Senne	653	159	120	4,1	5,4
Mixte	805	278	186	2,9	4,3

Prises par unité d'effort des thoniers à appât vivant. Rendements

Dans notre bilan détaillé mois par mois de l'activité des thoniers, seuls les débarquements des bateaux pêchant à la canne sont étudiés. Ils représentent en effet 78 % des prises; les autres types de bateaux sont encore trop peu nombreux pour que des phénomènes généraux ressortent de l'étude de leurs prises.

Dès 1966, la pêche à la senne prendra une place comparable à la pêche à l'appât vivant; il faudra alors analyser

les résultats de chaque catégorie de thoniers indépendamment car leurs puissances de pêche ne sont en rien comparables.

L'effort de pêche d'une flotte de thoniers est une notion difficile à chiffrer. Il dépend de trop de facteurs non mesurables (qualité de l'équipement de détection, clairvoyance du patron, qualités professionnelles de l'équipage, état général du bateau...).

Il varie aussi avec l'unité de temps considérée ; il faut distinguer :

— le temps de transfert pendant lequel le bateau faisant route n'est pas en état de pêcher ;

— le temps de recherche ;

— le temps de pêche effective ;

— le temps passé à la pêche de l'appât.

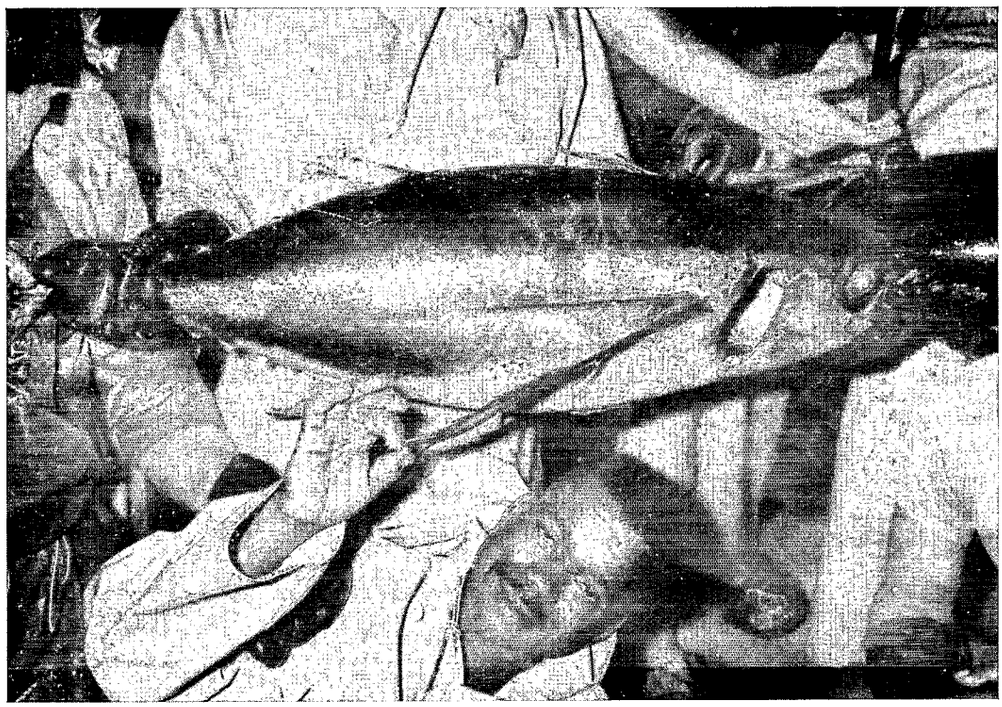

(Cliché Ridel ; photo-ciné Loudan, Pointe-Noire)

A l'issue de sa marée du 8 au 20 septembre, le thonier « Austral », de Concarneau (patron Charles), a débarqué à Pointe-Noire cinq germons d'environ 15 kg chacun, pêchés à la canne au milieu d'une matte d'albacores, à quelques heures de route au Nord-Ouest de Pointe-Noire.

Dans notre étude du débarquement des thoniers à appât vivant les deux unités d'effort de pêche utilisées sont :

— la journée de mer,

— la journée de pêche effective,

appliquées à un bateau-type de 30 m, 550 ch, quinze cannes, capacité de stockage : 90 t.

Le dépouillement des quatre-vingt-deux fiches de marée est condensé dans le tableau schématique suivant :

Mois	Nombre total de jours de mer	Prises totales	Durée		Prises par jour	
			Transfert + recherche + pêche	Temps passé à la seule pêche du thon	de mer	de pêche
	1	2	3	4	5	6
Janvier	21	14	21	10	0,6	1,4
Février	23	16	23	17	0,6	0,9
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Juin	53	60	34	17	1,1	3,5
Juillet	532	998	476	235	1,8	4,2
Août	663	1 603	576	454	2,4	3,5
Septembre ...	551	1 550	481	404	2,8	3,8
Octobre	272	610	218	159	2,2	3,8
Novembre	63	105	49	41	1,6	2,5
Total	2 178	4 956	1 878	1 337	1,6	2,9

Les prises sont exprimées en tonnes, les durées en jour et les rendements en tonnes par jour.

Les rendements sont maximum en juillet (4,2 t par jour de pêche). Ils se maintiennent entre 3,5 et 3,8 t/j de juin à octobre. En novembre, leur chute brutale entraîna le départ de la flotte vers la zone de pêche d'Abidjan.

Les prises par jour de mer ont été de beaucoup inférieures à celles de 1964, ce qui renforça le désir des patrons de chercher le thon dans d'autres secteurs.

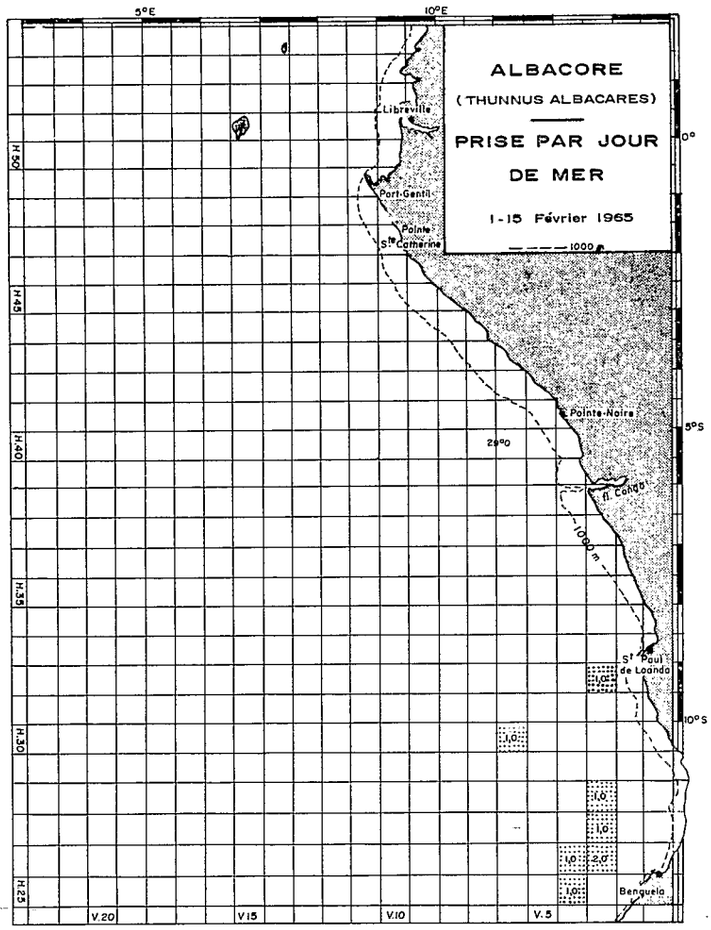
ALBACORE
(THUNNUS ALBACARES)
PRISE PAR JOUR
DE MER
1-15 Février 1965
1000 m
Libreville
Port-Gentil
Pointe Ste Catherine
Pointe-Noire
Fl. Congo
St Paul de Loanda
Benguela
5°E
10°E
0°
5°S
10°S
H.50
H.45
H.40
H.35
H.30
H.25
V.20
V.15
V.10
V.5

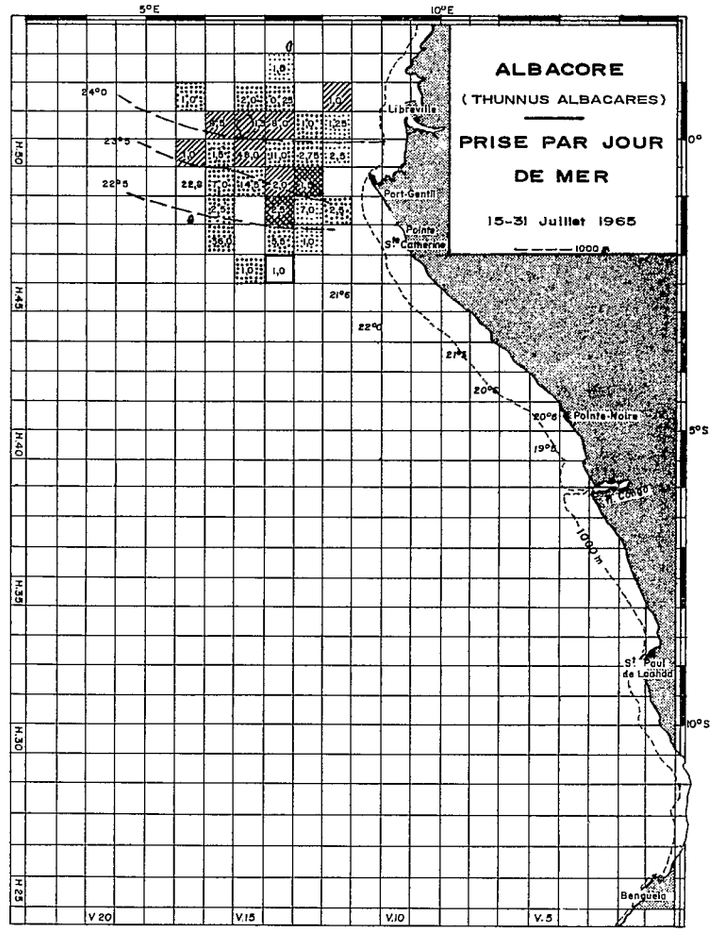
ALBACORE
(THUNNUS ALBACARES)
PRISE PAR JOUR
DE MER
15-31 Juillet 1965
1000 m
Libreville
Port-Gentil
Pointe Ste Catherine
Pointe-Noire
Fl. Congo
St Paul de Loanda
Benguela
5°E
10°E
0°
5°S
10°S
H.50
H.45
H.40
H.35
H.30
H.25
V.20
V.15
V.10
V.5

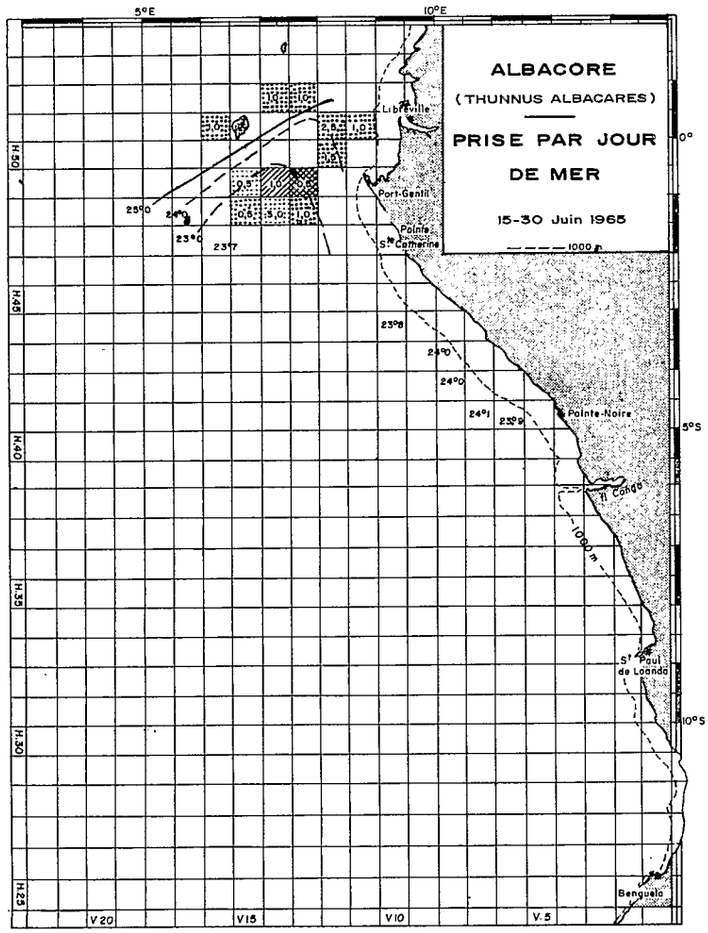
ALBACORE
(THUNNUS ALBACARES)
PRISE PAR JOUR
DE MER
15-30 Juin 1965
1000 m
Libreville
Port-Gentil
Pointe Ste Catherine
Pointe-Noire
Fl. Congo
St Paul de Loanda
Benguela
5°E
10°E
0°
5°S
10°S
H.50
H.45
H.40
H.35
H.30
H.25
V.20
V.15
V.10
V.5

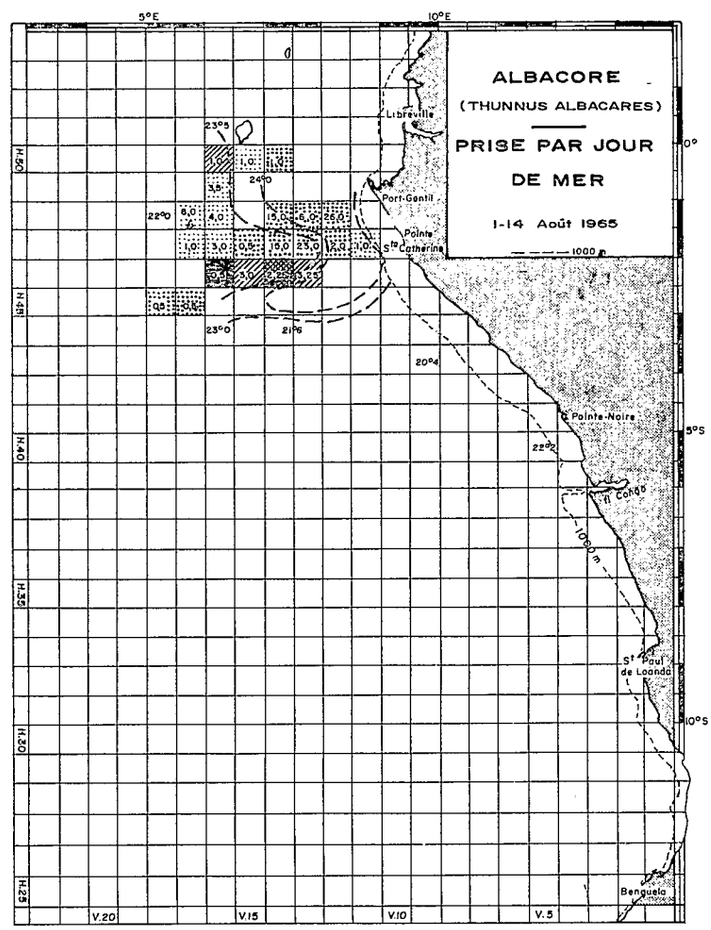
ALBACORE
(THUNNUS ALBACARES)
PRISE PAR JOUR
DE MER
1-14 Août 1965
1000 m
Libreville
Port-Gentil
Pointe Ste Catherine
Pointe-Noire
Fl. Congo
St Paul de Loanda
Benguela
5°E
10°E
0°
5°S
10°S
H.50
H.45
H.40
H.35
H.30
H.25
V.20
V.15
V.10
V.5

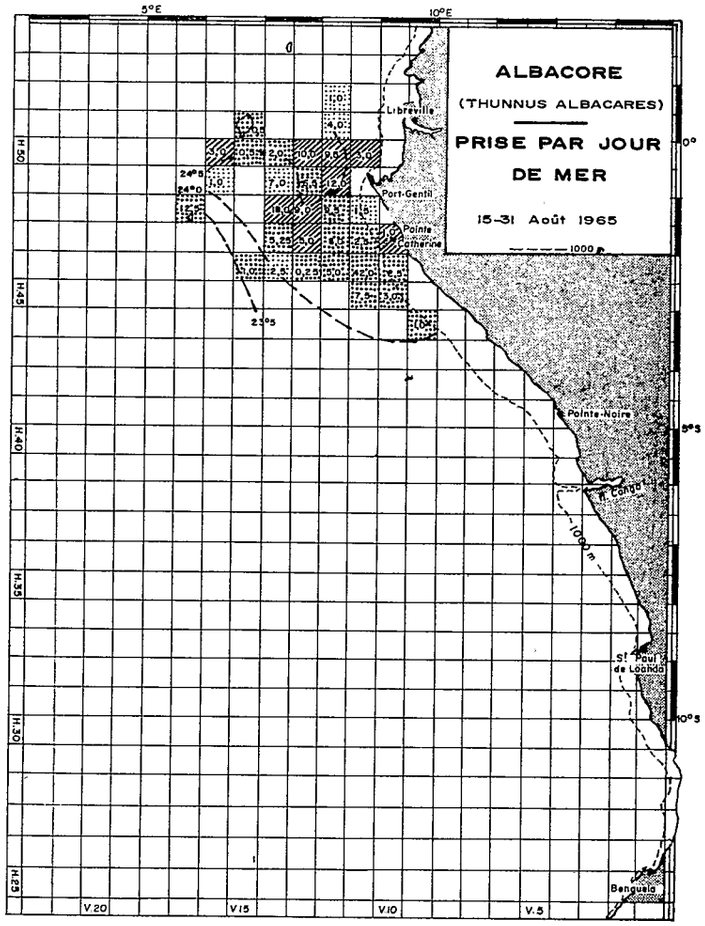
ALBACORE
(THUNNUS ALBACARES)
PRISE PAR JOUR
DE MER
15-31 Août 1965
1000 m
Libreville
Port-Gentil
Pointe Ste Catherine
Pointe-Noire
R. Congo
St Paul de Loanda
Benguela
5°E
10°E
0°
5°S
10°S
24°S
23°S
V.20
V.15
V.10
V.5

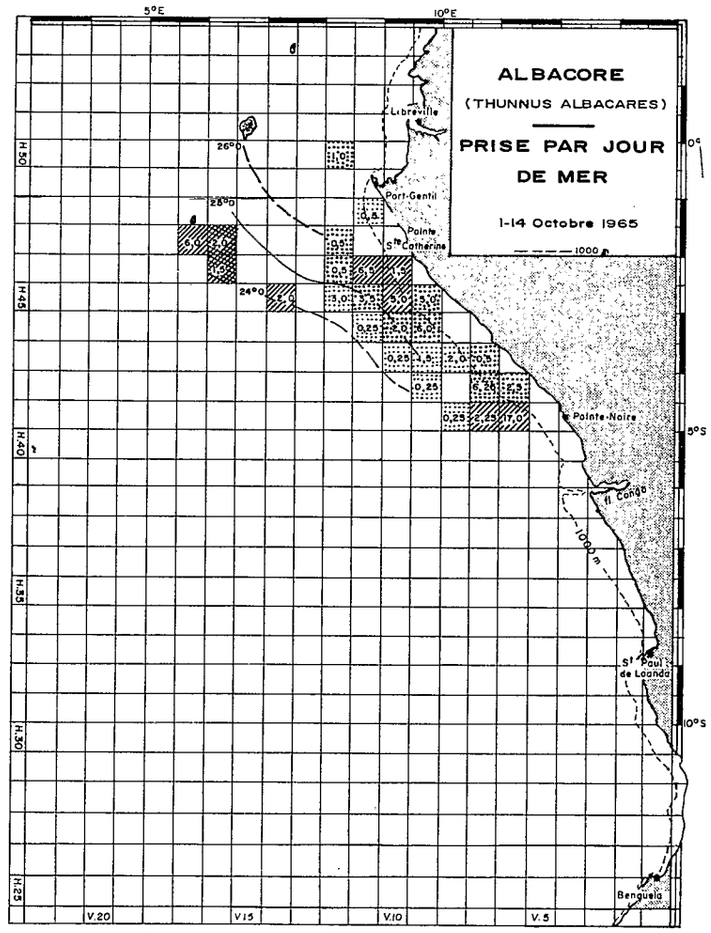
ALBACORE
(THUNNUS ALBACARES)
PRISE PAR JOUR
DE MER
1-14 Octobre 1965
1000 m
Libreville
Port-Gentil
Pointe Ste Catherine
Pointe-Noire
R. Congo
St Paul de Loanda
Benguela
5°E
10°E
0°
5°S
10°S
26°S
25°S
24°S
V.20
V.15
V.10
V.5

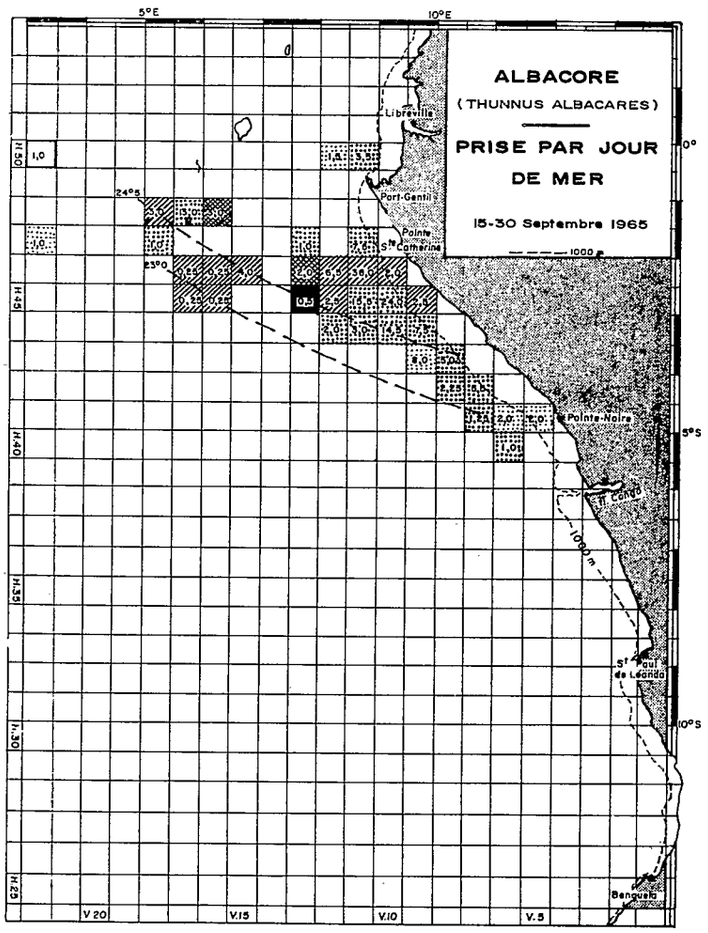
ALBACORE
(THUNNUS ALBACARES)
PRISE PAR JOUR
DE MER
15-30 Septembre 1965
1000 m
Libreville
Port-Gentil
Pointe Ste Catherine
Pointe-Noire
R. Congo
St Paul de Loanda
Benguela
5°E
10°E
0°
5°S
10°S
24°S
23°S
V.20
V.15
V.10
V.5

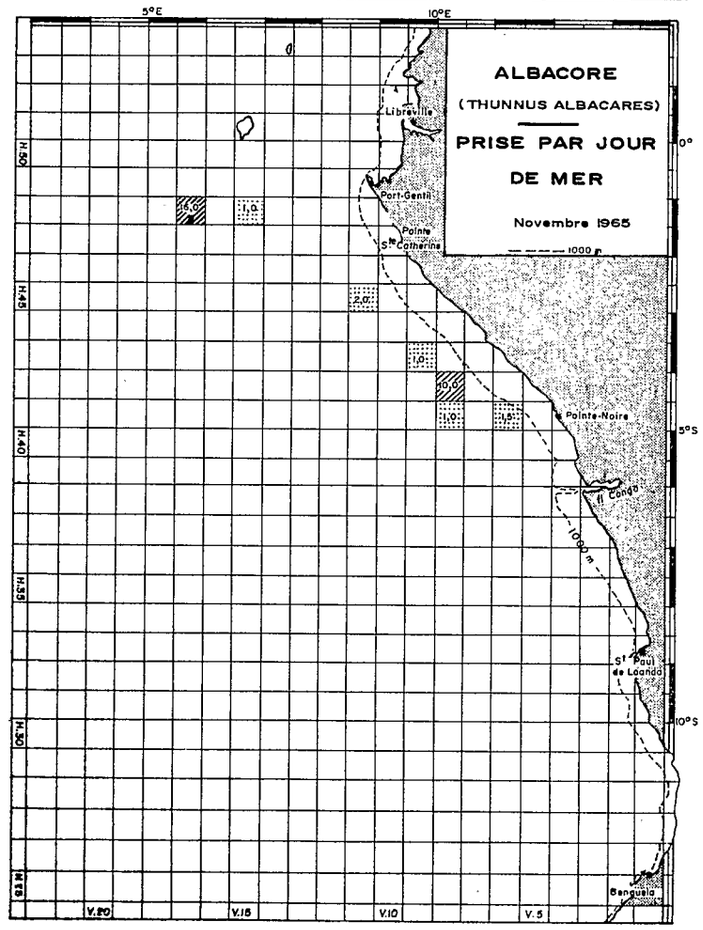
ALBACORE
(THUNNUS ALBACARES)
PRISE PAR JOUR
DE MER
Novembre 1965
1000 m
Libreville
Port-Gentil
Pointe Ste Catherine
Pointe-Noire
R. Congo
St Paul de Loanda
Benguela
5°E
10°E
0°
5°S
10°S
V.20
V.15
V.10
V.5

Mois	Prises totales		Prises par jour de mer		Prises par jour de pêche	
	1964	1965	1964	1965	1964	1965
Janvier	45	14	1,5	0,6	1,8	1,4
Février	47	16	0,8	0,6	2,4	0,9
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Juin	116	60	2,5	1,1	3,9	3,5
Juillet	250	998	3,5	1,8	11,7	4,2
Août	542	1 603	4,1	2,4	10,4	3,5
Septembre ...	994	1 550	3,5	2,8	5,8	3,8
Octobre	517	610	2,6	2,2	5,7	3,8
Novembre	1 567	105	2,2	1,6	4,4	2,5
Décembre	116	—	2,6	—	5,3	—
Total	4 194	4 956	2,9	1,6	5,7	2,9

Les résultats de 1964 portent sur soixante-dix marées ; ceux de 1965, sur quatre-vingt-deux marées.

Déplacement des lieux de pêche. Migrations

Les cartes jointes sont extraites d'une série de cartes où nous avons ventilé les prises par quinzaine et par carré de 300 milles de côté.

Nous avons schématisé les prises par jour de mer en adoptant le symbolisme suivant :

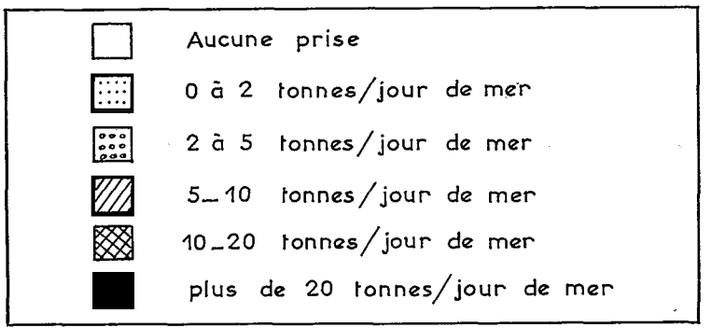

Les déplacements, au cours de la saison, des lieux de pêche confirment les observations de 1964.

Les grosses concentrations de thon ont suivi le front des eaux chaudes dans son déplacement vers le Sud. Les meilleurs rendements ont été obtenus dans la zone frontale où la température de surface varie entre 23 et 25 °C.

— De juin à août, la position du front oscille entre les îles (Sao Thomé, Anno-Bon) et le cap Lopez.

— En fin août, la pêche se déplace le long des accores, vers le Sud, tout en restant très active autour de l'île Anno-Bon.

— Puis le processus s'accélère. Le thon se répartit alors sur une plus grande aire, d'Anno-Bon à Pointe-Noire.

— Fin octobre, les rendements baissent car le temps passé en recherches vaines augmente. Le thon, bien que présent, ne « travaille » pas.

Nous n'avons, en 1965, que très peu d'observations sur cette période, la majorité des thoniers ayant quitté le secteur de Pointe-Noire dès le 15 novembre.

Le thon semble alors se disperser et amorcer une migration mal définie. Continue-t-il à descendre plus au Sud pour aller renforcer le stock exploité par les Portugais de Baïa Farta et de Mossamedes ? Ou bien s'écarte-t-il de la côte en attendant les mois de mai et juin pour se concentrer à nouveau autour des îles ?

Conclusion

La grande abondance de l'albacore le long des côtes Est de l'Atlantique-Sud tropical est maintenant chose connue et exploitée. En 1965, comme en 1964, l'activité des thoniers sur ces bancs de poisson nous a permis de préciser quelques caractéristiques écologiques de cette espèce. Elle manifeste une préférence très nette pour les zones frontales où, à un plus grand brassage de l'eau, doit correspondre une plus grande richesse en éléments nutritifs, donc en aliment pour le thon. Il semble cependant que le thon ne soit pas un poisson étroitement limité par la température de l'eau; on peut le trouver en surface dans des eaux à 20° et, en le pêchant à la longue ligne, entre 30 et 50 m, dans des eaux variant de 15 à 18°. Il n'en reste pas moins que les fortes concentrations doivent être recherchées dans les eaux de 23 à 25°.

Des mensurations effectuées au cours des débarquements nous ont permis de suivre certaines classes d'âge; le jeune albacore qui, au début de la saison (en juillet) mesurait 55 cm (secteur de Sao Thomé), atteignait 59,5 cm en novembre (secteur de Pointe-Noire).

Les gros albacores sont passés de 109 cm (juillet à Sao Thomé) à 112 cm (septembre, secteur de Pointe-Sainte-Catherine).

La campagne du thon de 1965 a été écourtée ; la grande majorité des patrons ont préféré remonter dans le secteur connu d'Abidjan en novembre plutôt que de continuer à suivre le poisson dans sa descente dans le Sud où, au large de l'Angola, ils auraient trouvé les lieux de pêche traditionnels que les Portugais exploitent d'octobre à février ou mars.